



Municipalité
Servion

Servion, le 17 août 2015

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal no 06 - 2015

Concernant

- **L'achat d'un tracteur avec demande d'octroi d'un crédit extra budgétaire de Fr. 79'000.00**
-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le parc à véhicules de la commune compte actuellement 2 tracteurs dont un modèle **Deutz Agrotron 125 CV** acquis en 2012, suite à l'acceptation par le Conseil communal, dans sa séance du 30 avril 2012, du préavis n° 10-2012. Ce véhicule de 125 CV est utilisé notamment pour le déneigement, pour les travaux d'entretien des bordures des routes avec l'épareuse ainsi que pour différents travaux nécessitant une certaine puissance.

L'autre véhicule, plus petit et plus « passe partout » est un Landini de 85 CV mis en circulation en 1998, acheté d'occasion en 2007 pour Fr. 15'700.00. Bien que moins sollicité depuis l'acquisition du Deutz Agrotron, depuis quelques mois il manifeste de sérieux signes de fatigue. Il a passé l'expertise de justesse en juin dernier, il perd de l'huile et sa fiabilité devient de plus en plus aléatoire. Les réparations qu'il doit régulièrement subir (*Fr 4'405.45 pour cette année*) ne suffisent plus à assurer son efficacité et nous devons nous résoudre à le remplacer sans tarder si nous voulons garantir un service hivernal de qualité à nos habitants et poursuivre dans de bonnes conditions les tâches inhérentes au service de voirie.

Présentation du modèle choisi

Après avoir examiné les différentes offres reçues et pris en considération les besoins de la Commune, le choix de la Municipalité s'est porté sur un modèle **Deutz 5100 TTV DT 98.5 CV**. Le descriptif et l'offre sont annexés au présent préavis et en font partie intégrante.

Coût

Après rabais et déductions, ce véhicule revient à TTC Fr. 79'000.00.

Montant total du crédit extrabudgétaire demandé : Fr. 79'000.00.

Financement

Cet achat sera financé aux meilleures conditions par un emprunt auprès d'un organisme de prêt reconnu.

Conclusions

Sur la base des éléments ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Servion,

- vu le préavis municipal no 06 - 2015,
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 28 septembre 2015, décide :

- **d'autoriser la Municipalité à acheter le tracteur Deutz 5100 TTV DT 98.5 CV, au prix de Fr. 79'000.00,**
- **d'accorder à la Municipalité le crédit extrabudgétaire de Fr. 79'000.000,**
- **d'autoriser son financement par un emprunt,**
- **d'amortir cet investissement sur 10 ans, à raison d'un montant de Fr. 7'900.00 par an par le compte n° 430.331.400.**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Ce préavis a été adopté en séance de Municipalité le 17 août 2015.

Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic et Municipal en charge des finances
Yves Boand, Municipal en charge des routes.

Annexe : descriptif détaillé du tracteur.